



Les substantifs dans les locutions adverbiales : étude exploratoire

Ala Eddine BAKHOUC

ISAMT, Université de Gabès, Tunisie

abakhouch@yahoo.fr

Reçu : 26/03/2024,

Accepté : 04/05/2024,

Publié : 30/06/2024

Nouns in Adverbial Phrases: An Exploratory Study

ABSTRACT: *The notion of adverbial phrase has always been of interest to linguists, especially because it reveals interesting properties of natural languages. Nouns can appear in adverbial phrases, offering an interesting line of research to study. First, the “adverbial phrase” is conceived as “an expression, composed of two or more elements, that acts as a single adverb and is often defined by its grammatical use” (Cervoni, 1990: 132). Second, we observe that nouns can appear in adverbial phrases to describe positions, states, or movements. It could also indicate correspondences between the grammatical structures of adverbs and nouns.*

KEYWORDS: phrase, adverb, noun, typology

RÉSUMÉ : *La notion de locution adverbiale a toujours intéressé les linguistes, notamment parce qu'elle révèle des propriétés intéressantes des langues naturelles. Les substantifs peuvent apparaître dans des locutions adverbiales, offrant ainsi une piste de recherche intéressante à étudier. Premièrement, la « locution adverbiale » est conçue en tant qu'« une expression, composée de deux éléments ou plus, qui agit comme un seul adverbe et est souvent définie par son utilisation grammaticale » (Cervoni, 1990 :132). Deuxièmement, on observe que les substantifs peuvent apparaître dans des locutions adverbiales pour décrire des positions, des états, ou des mouvements. Cela pourrait également indiquer des correspondances entre les structures grammaticales des adverbes et celles des substantifs.*

MOTS-CLÉS : locution, adverbe, substantif, typologie

Introduction

La syntaxe, branche de la linguistique étudiant la structure des phrases, distingue plusieurs types de mots et d'unités. Parmi eux, les locutions adverbiales jouent un rôle essentiel. Ces locutions sont des ensembles de mots liés par des rapports de corrélation. Parfois, elles peuvent inclure des substantifs. Cet article a pour objet d'étudier ces substantifs et de présenter une typologie des locutions adverbiales à base nominale. Pour atteindre cet objectif, l'étude sera organisée en trois sections. Tout d'abord, on présentera une description générale des locutions adverbiales et les critères classificatoires. Ensuite, on étudiera la première catégorie des locutions adverbiales, en proposant des exemples et des illustrations. Après cela, on présentera la deuxième catégorie. La conclusion proposera un résumé des points abordés, ainsi que des enjeux et des limites de l'étude. Elle offrira également des suggestions pour approfondir la recherche sur ce sujet.

Définitions, descriptions et principes typologiques

Tout d'abord, seront définies respectivement les notions de « locution » et de « locution adverbiale ». Ensuite, nous détaillerons les critères classificatoires des locutions adverbiales à base substantivale.

Définitions et descriptions

Locution

Quelques ouvrages de référence permettront de comparer diverses définitions du terme «locution». Afin de donner un éventail assez large, nous avons choisi de citer un ouvrage de terminologie linguistique, un ouvrage lexicologique relativement spécialisé, une grammaire «traditionnelle» et un dictionnaire de langue parmi les plus connus. Nous les avons présentés dans l'ordre chronologique. J. Donato, dans G. Mounin, *Dictionnaire de la linguistique* (1973 : 206) propose la définition suivante du terme «locution» :

«Lexic. - Terme qui désigne un groupe de mots constituant soit un signifié unique (*chanter pouille*) soit une structure syntaxique isolable (locution correcte, vicieuse, archaïque, etc.). Sorte de syntagme figé : *au fur et à mesure — mettre la charrue avant les bœufs*. On distingue selon leur fonction, des locutions adverbiales (*tout à cou*), conjonctives (*aussitôt que*), prépositives (*en dépit de*)». (Donato, 1973 : 206)

M. Rat, dans son *Dictionnaire des locutions françaises*, 1974, pages 5 à 8 de l'introduction, définit pour sa part la locution comme une :

« Expression, façon de parler (...) les locutions peuvent être quelquefois des proverbes (...) [La locution] se compose de plusieurs termes (...) [et a] une valeur commune générale et courante. Les unes sont des façons de parler [de] caractère expressif. Elles maintiennent souvent (...) des mots (...) qui ont disparu de l'usage. Un second (...) groupe est constitué par des citations qui sont devenues proverbiales (...). Une troisième catégorie de locutions comprend celles qui ont un caractère historique ou anecdotique plus ou moins authentique». (Rat, 1974 :5-8)

M. Grevisse, *Le bon usage* (1975 : 596), définit ainsi la locution : «On nomme *locution* une réunion de mots qui exprime une idée unique et joue le rôle d'un adverbe ». Les définitions de la *locution* qui viennent d'être rapportées, quoique fort diverses, sont cependant unanimes sur ce point que pour qu'il y ait locution, il faut qu'il y ait plusieurs éléments combinés : une locution est un «groupe de mots» (J. Donato, P. Robert), une «réunion de mots» (M. Grevisse), elle «se compose de plusieurs termes» (M. Rat). En somme, nous la concevons comme une *unité linguistique complexe*.

Locution adverbiale

Une locution adverbiale est une expression qui modifie « un adjectif », un autre « adverbe », « une conjonction » ou « un verbe », et qui sert généralement à préciser la manière, le temps, la fréquence, la condition, etc. Le *Larousse de la langue française* (1979) en donne l'acception suivant : « groupe figé de mots qui équivalent, par leur sens et leur fonction dans la phrase, à des adverbes (par exemple : *au fur et à mesure, tout de suite, etc.* »).

- | | | |
|--|---|---|
| (1) <i>Très rapidement</i> : très + rapidement | > | manière |
| (2) <i>En tout cas</i> : en + toute + cas | > | affirmation en opposition à une hypothèse |
| (3) <i>Quand même</i> : quand + même | > | condition |
| (4) <i>Malgré tout</i> : malgré + tout | > | concession |
| (5) <i>Pour une fois</i> : pour + une fois | > | exception |
| (6) <i>Bien sûr</i> : bien + sûr | > | évidence |

Les locutions adverbiales sont souvent formées à partir de mots qui s'agglutinent entre eux (*niveau sémantique*), c'est le cas de (7) « par hasard », (8) « pour une fois ». Certaines locutions adverbiales renferment des signes de ponctuation (*niveau typographique*) tels que le trait d'union,

le tiret, le point ou la virgule : (9) « à contre-saison », (10) « à tue-tête », (11) « p. ex. », (12) « à vau-vent », (13) « apr. J.-C. ». Les locutions adverbiales sont généralement inséparables et sont souvent employées comme une unité syntaxique, c'est-à-dire qu'elles fonctionnent de manière semblable à un seul mot (14) « à hue et à dia », (15) « avec brio », (16) « post hoc », (17) « mutatis mutandis ». Il est important de noter que certains tours adverbiaux sont fréquemment utilisés, tandis que d'autres le sont moins. En outre, certaines locutions adverbiales peuvent avoir plusieurs sens (*polysémiques*) en fonction du co(n)texte dans lequel elles sont utilisées.

Principes typologiques

Dans les locutions adverbiales, il est important de considérer le sens général des mots qui les composent. Par exemple, (18) « d'autorité » n'est pas une locution adverbiale à base nominale, car elle signifie simplement « d'une manière autoritaire ». En revanche, (19) « par habitude » ou « à force » sont des locutions adverbiales à base nominale, car elles décrivent respectivement « un comportement qui s'effectue automatiquement » et « un comportement qui se produit de manière répétée ». En conclusion, les critères de classement des locutions adverbiales à base nominale sont essentiellement *la proximité sémantique, la contrainte morphologique, la variabilité syntaxique et la spécificité idiomatique*.

Proximité sémantique: les adverbes d'action peuvent s'agglutiner avec les noms, pour former des locutions adverbiales. Par exemple: (20) « en guerre », (21) « dans le monde », etc. Les locutions adverbiales sont généralement composées de deux mots, l'un appartenant à une classe grammaticale (*adverbe, adjectif, nom*) et l'autre se référant à une notion générale. Par exemple: (22) « bien dire », (23) « mal voir », etc.

Contrainte morphologique: certaines locutions adverbiales exigent la présence d'un préfixe, d'un suffixe ou d'une terminaison particulière. Par exemple: (24) « sur-mesure », (25) « hors-service », (26) « pro parte », etc.

Variabilité syntaxique: la syntaxe des locutions adverbiales « peut varier en fonction de la présence ou de l'absence de déterminants, d'adjectifs, de prépositions, etc. » (Guillaume, 1944 :197). Par exemple: (27) « de jour », (28) « dans la journée », (29) « d'un seul tenant », etc.

Spécificité idiomatique: certaines locutions adverbiales sont spécifiques à un groupe de langues, à une région ou à un type de discours. Par exemple: (30) « le fait de », qui est très courant en anglais et en allemand ; (31) « con fuoco », qui est un italianisme musical, etc.

Pour qu'un complément, susceptible d'apparaître en fonction adverbiale, puisse être interprété comme une locution adverbiale, « il faut qu'il présente "une anomalie quelconque", le distinguant d'une construction analogue "normale" » (Nef, 1990 : 56). Ainsi les locutions adverbiales se composent de deux ou de plusieurs mots constituant un syntagme qui acquiert un statut particulier par une anomalie morphologique, syntaxique ou sémantique. Nous rangerons les locutions d'après la classe des mots entrant dans la combinaison, en partant des plus «adverbialisées», c.-à-d. les locutions non prépositionnelles, dépourvues donc d'indice adverbial, tout comme les particules. Les syntagmes prépositionnels seront classés d'après la nature du régime et son degré d'indétermination. Ce dernier critère est le plus faible, car la syntaxe déterminative des noms régimes de préposition est très souple. Ainsi (32) « après coup » représente certainement une formation aberrante, assurant le statut adverbial de la locution, mais il suffit d'une épithète antéposée pour retrouver la syntaxe libre d'un syntagme normal: (33) « après mûre réflexion ».

Compléments substantivaux non prépositionnels

Si nous classons ces compléments au premier rang des locutions, c'est qu'ils présentent une anomalie morphologique flagrante, bien qu'indirecte: ce sont des syntagmes nominaux sans fonction «nominale». Ils sont définis par le fait de manquer d'indice de subordination (préposition) et de se présenter donc sous la même figure que le complément nominal en fonction actantielle. Pour pouvoir assumer la fonction adverbiale, le nom est obligatoirement déterminé, le syntagme étant en principe du type « ce matin ». Il existe cependant un petit groupe de noms susceptibles d'apparaître sans déterminatif. Ces noms peuvent ainsi être considérés comme des semi-adverbes (« demain »).

Compléments nominaux à déterminatif interne (classe fermée)

Demain	lundi	vendredi	matin
Hier	mardi	samedi	
Après-demain	mercredi	dimanche	
Avant-hier	jeudi		

Si nous regardons ces mots comme noms et non comme adverbes simples, c'est qu'ils peuvent assumer tels quels toutes les fonctions actantielles, dont celle de sujet:

« *Demain* serait un autre jour.» (Dubac, 1987 : 154).

Contrairement aux noms ordinaires, ils ne prennent pas de déterminatif en fonction de sujet; voilà pourquoi nous considérons qu'à la façon des noms propres, il faut les analyser comme des syntagmes contenant un déterminatif «interne», lié à la racine du mot¹. En emploi adverbial, ces noms fonctionnent comme des compléments adverbiaux non-égocentriques, s'inscrivant dans le groupe représenté par 'maintenant'.

Du point de vue morphologique, ces adverbes ne se distinguent pas des adverbes composés nominaux, (34) « de suite », mais il nous semblerait artificiel des les séparer des deux noms dont ils dérivent. Si on accepte de regarder 'demain' comme contenant un déterminatif interne, il faut de toute façon les classer sous les locutions, constituant un syntagme moins irrégulier que celui des adverbes composés.

Lorsque les noms de la semaine fonctionnent comme adverbiaux allocentriques, ils prennent un déterminatif externe, à la façon des compléments nominaux qui ne connaissent que cette fonction :

(35) « Il était venu le lundi/la veille ». (Balsan-Duverneuil, 2011)

'Matin' ne se conforme pas à la syntaxe des autres constituants de la classe. Il est indifférent à la nature temporelle du point de repère et ne figure pas isolément comme sujet.

Compléments nominaux à déterminatif externe, explicite (classe ouverte)

Ils se conforment en tout point à la constitution d'un syntagme normal, admettant p.ex. « sans peine » une expansion épithétique (36) 'un beau jour'; leur seul droit à figurer dans l'inventaire des adverbes est leur syntaxe irrégulière, puisqu'en fonction adverbiale, ils sont incompatibles avec la préposition.

¹. Selon ce critère syntaxique, 'aujourd'hui' appartient au groupe des compléments nominaux: «Mes chers amis, aujourd'hui est un grand jour.» (Dubac, 2011 : 44).

De plus, ils servent tous à former des compléments circonstanciels, conformément à leur nature nominale, sauf (37) ‘un peu’, que nous classerons donc à part. La plupart des noms expriment « le temps envisagé d'un point de vue allocentrique » (Grevisse 1975 : 575); seul ‘part’ sert à former des compléments de lieu de ce type.

Compléments circonstanciels

Ce matin	une fois, etc.	la veille
Chaque matin	des fois	le lundi
Tous les matins	un jour	l’avant-veille
L’an dernier (etc.)	ce-jour-là	autre part
	le lendemain	nulle part
	le surlendemain	quelque part
	un moment, etc.	

Pour l’emploi allocentrique et itératif, l’article indéfini est également possible, sur le modèle (38) ‘un jour’.

Compléments de quantité

Un peu	une masse
Un tantinet	etc.

Pourvu d'un déterminatif (‘un’, ‘le’, ‘mon’, etc.), ‘peu’ a toutes les propriétés d'un substantif, sauf celle de se conjuguer au pluriel. Combiné avec ‘un’ (à l'exclusion des autres déterminatifs), il constitue un syntagme adverbial non prépositionnel exactement comme (39) ‘une fois’. (40) ‘Un peu’ est le représentant unique de sa classe en langage non marqué, mais le langage populaire fait un emploi fréquent de ce type de syntagmes dont le noyau est un nom de quantité.

Compléments de manière

(41) « (Filer/marcher) bon train ».

Compléments distributifs

(42) « l'an, le kilomètre », etc.

Compléments nominaux composés

Étroitement apparentés aux compléments à déterminatif externe par leur fonction, ces locutions sont presque identiques à des compléments prépositionnels.

Début octobre	fin janvier
---------------	-------------

Les deux noms-adverbes ‘matin’ et ‘soir’ forment des composés nominaux non prépositionnels, mais qui se conforment à la syntaxe des constructions prépositionnelles, ce qui explique sans doute que le substantif temporel ‘après midi’ s'utilise également de cette manière :

Demain soir	un dimanche après-midi
(Le) lundi matin	

Compléments substantivaux en emplois absolus

Sous cette rubrique nous rangerons des syntagmes de type divers qui ont le trait commun d'avoir un nœud nominal (souvent d'origine verbale) constituant le prédicat d'une construction absolue dont le sujet nexuel² reste sous-entendu. Ils forment ainsi des locutions figées impossibles à décoder sans recourir au dictionnaire. Nous écartons naturellement les constructions absolues *normalement constituées* qui ne constituent pas de locutions figées et dont la forme n'est pas elliptique. Tous les éléments de cette classe servent à des fonctions énonciatives, conséquence naturelle du fait qu'ils représentent une prédication secondaire formellement intégrée à la phrase par leur caractère elliptique.

Aussi sec	soit
Bien entendu	somme toute
Bien sûr	ci-inclus
Autrement dit	ci-joint
Soi-disant	proprement dit
Tout court	à mon corps défendant
Franchement	argent comptant
Sérieusement	chemin faisant
Etc.	tambour battant

En emploi interprétatif, ‘court’ figure exclusivement en combinaison avec ‘tout’, trait qui distingue la combinaison de l'adjectif-adverbe (43) ‘(couper) court’. À part ‘soit’, qui se distingue par la prononciation, [swat], de la forme verbale, nous ne faisons pas entrer dans l'inventaire les locutions verbales figées, même si certaines d'entre elles ont exclusivement des emplois adverbiaux (44) ‘toujours est-il’ et/ou revêtent alors une conformation morphologique aberrante (« n'empêche », « s'entend », « reste que »). Nous nous en tenons au fait que ces locutions peuvent presque toujours s'interpréter comme des propositions, quelle que soit par ailleurs leur fonction interphrastique. En revanche, nous les intégrerons naturellement à la description fonctionnelle des divers types adverbiaux. On note que les compléments nominaux absolus peuvent être analysés comme des incises elliptiques:

(45) « Mon ami t'aidera bien sûr, mais ses moyens sont limités ».

(46) « Mon ami t'aidera, c'est sûr, mais ses moyens... ».

Puisque, étymologiquement, le régime de ‘à’ est ‘défendant’, on aurait pu placer ce complément avec le type ‘en attendant’, mais la présence d'un objet confère à la locution le même caractère nexuel que celui des autres gérondifs figés dépourvus de préposition.

². « L'analyse « nexuelle » qui part de la bipartition de la phrase en sujet et prédicat et de l'analyse valentielle conçoit le verbe comme le pivot de la phrase ». (Nølke, 1996 : 25)

Conclusion

Les locutions adverbiales à base de substantif jouent un rôle essentiel dans l'expression de nuances sémantiques riches et complexes. Leur identification, leur classification et leur étude approfondie peuvent fournir de précieux renseignements sur la syntaxe, la sémantique et la langue dans son ensemble. Néanmoins, les limites de cette étude résident dans le fait qu'elle ne traite que d'un aspect particulier des locutions adverbiales, et qu'elle n'aborde pas l'ensemble des locutions adverbiales ou d'autres unités syntaxiques. Nous envisageons (dans le futur) des recherches plus approfondies à portées :

- (i) *comparative*, qui pourra révéler de nouveaux aspects et nuances intéressants sur ces unités syntaxiques.
- (ii) *applicative*, qui explorera les applications linguistiques des locutions adverbiales à base de substantif dans la description, l'analyse et la création de textes littéraires ou académiques.
- (iii) *contrastive*, qui étudiera les différences entre les locutions adverbiales à base de substantif dans différentes variétés de langues ou dans différentes langues.

Références

1. Ouvrages

- Antoni-Lay, M-H. (1995). *Une lecture du phénomène de la composition lexicale*. Thèse Paris V.
- Antoni-Lay, M-H. (1990). *Les mots multiples : critères d'identification*. CS Paris, Étude F.150, IBM.
- Benzécri, J-P. (1980). *Pratique de l'analyse des données : Analyse des correspondances*. Paris, Dunod.
- Gross, M. (1986). *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe de l'adverbe*. Paris.
- Martinet, A. (1970). *Éléments de linguistique générale*. Paris, Armand Colin.
- 1979, *Grammaire Fonctionnelle du Français*, Paris, Crédif.

2. Articles

- Antoni-Lay, M-H & Zaysser, (1994). « A Generic Model for Reusable Lexicons; The GENELEX Project ». *Linguistics and Literary Computing* 9/1, 47-56, Oxford University Press.
- Asstril, A.
- (1988). « Les adjectifs composés ». *Hommage à la mémoire de Jean Stéfani*, Publication de l'Université de Provence.
 - (1990). « La caractérisation des adverbes dans un lexique-grammaire ». *Langue Française* 86, 90-103, Paris, Larousse.
- Borillo, A. (1990). « À propos de la localisation spatiale ». *Langue Française* 86, 75-85, Paris, Larousse.
- Cervoni, J.
- (1990 a). « Prépositions et compléments prépositionnels ». *Langue Française* 86, 85-90, Paris, Larousse.
 - (1990 b). « La partie du discours nommée adverbe ». *Langue Française* 88, 5-11, Paris, Larousse.

- Franckel, J-J. & Marandin, J-M. & Milner, J-C. (1992). « L'individualité lexicale ». *Cahiers de Lexicologie* 61/2, 6-57, Paris, Didier Érudition.
- Gross, G. (1988). « Degré de figement des noms composés ». *Langages* 90, 57-72, Paris, Larousse. *Typologie des adjectivaux*, Rapport LLI, Université Paris XIII.
- Marcotorchino, J-F. & Warnesson, I. (1983). « Pertinence synonymique. Recherche algorithmique par agrégation de similarités ». *Cahiers de Lexicologie* 42, 28-62, Paris, Didier Érudition.
- Moreau, R. & Warnesson, I. (1983). « Ordinateur et lexicographie ». *Lexique 2 : le dictionnaire*, Presses Universitaires de Lille, 121-130.
- Nef, F. (1990). « Problèmes de classification des adverbes d'un point de vue logique ». *Langue Française* 88, 51-59, Paris, Larousse.
- Nølke, H. (1990). « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification ». *Langue Française* 88, 12-27, Paris, Larousse. 1992, *Le regard du locuteur*, Kiné. 1994, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain, Paris, Ed. Peeters.
- Pinchon, J. (1980). « Syntagme prépositionnel et adjectif de relation ». *Cahiers de Lexicologie* 37/2, 91-100, Besançon.
- Van Baardewijk-Rességuier, J. (1983). « Non-alternance entre syntagme prépositionnel et adjectif de relation ». *Cahiers de Lexicologie* 43, 73-84, Paris, Didier Érudition.

3. Dictionnaires

Le Dictionnaire de Notre Temps. Hachette, Paris, 1992.

Le petit Robert. Dictionnaire Le Robert, Paris, 1987.

Larousse de la langue française Lexis. Librairie Larousse, Paris, 1979.